Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Risque de crue : Fermeture des parkings des allées de l'Oulle



En raison des conditions météorologiques en amont d'Avignon et sur son bassin versant, le Rhône devrait atteindre 4,50 mètres cette nuit. C'est pour ces raisons de sécurité, que la municipalité d'Avignon a décidé de fermer les parkings des allées de l'Oulle et des allées Antoine Pinay (côté île de la Barthelasse). Ils seront fermés jusqu'à demain dans la matinée. Le stationnement sur le Quai de la Ligne est interdit également à partir de ce soir jusqu'à demain dans la matinée.
Jusqu'à nouvel ordre, la circulation est toutefois maintenue sur le long des allées de l'Oulle.

Avis de vigilance de la préfecture
Dans le même temps, la préfecture de Vaucluse annonce l'activation vigilance crue de niveau jaune sur le Rhône.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

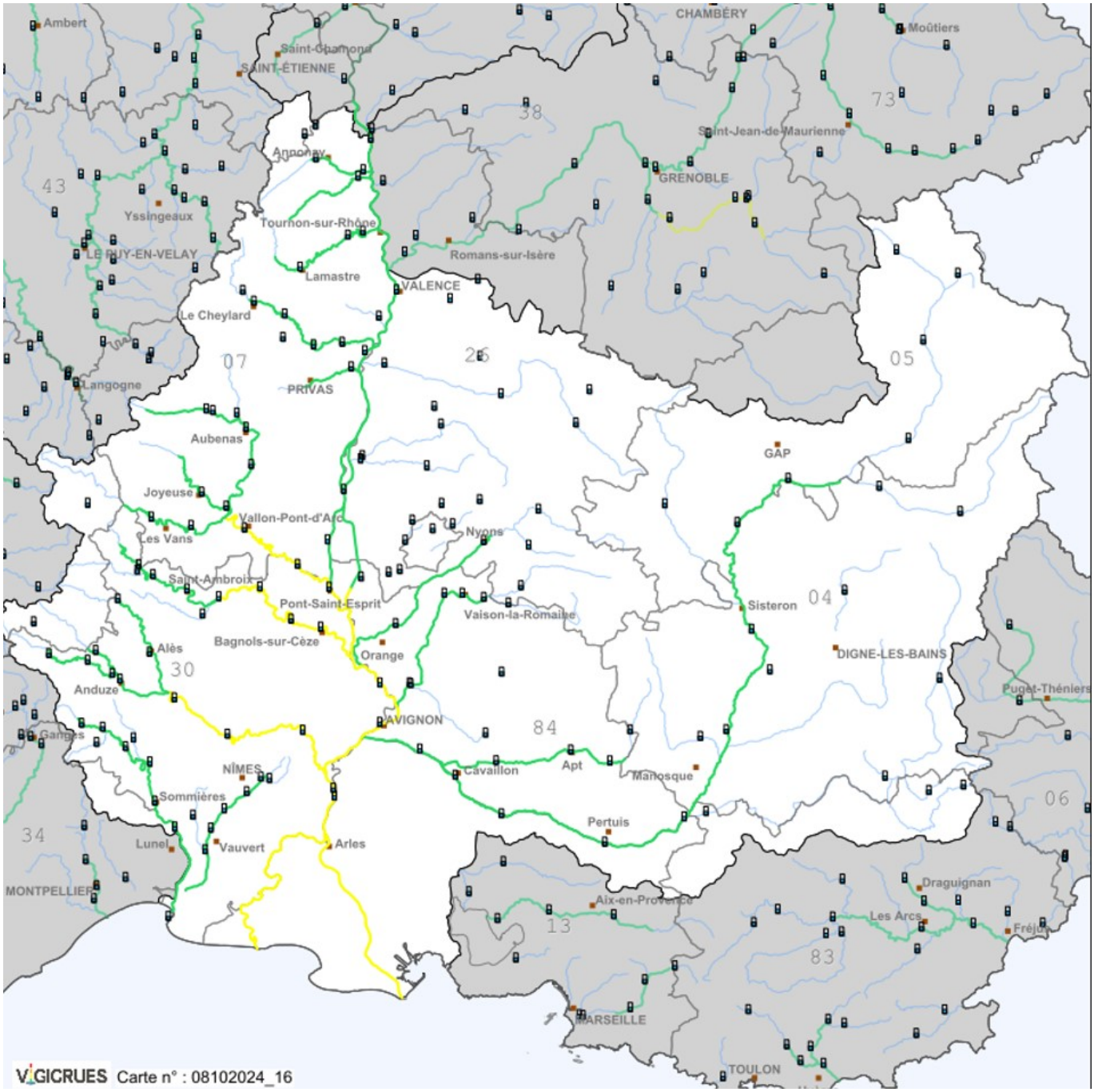
« À la suite de l'épisode pluvio-orageux qui a impacté jusqu'en matinée les Cévennes gardoises et ardéchoises, les apports des cours d'eau Cèze, Gardon et Ardèche vont contribuer, par propagation, à générer une crue du Rhône, explique les services de la préfecture. Les débits augmenteront progressivement à partir de cet après-midi avec un pic de crue envisagé en fin de soirée. Cette crue du Rhône devrait rester faible, mais les premiers débordements non dommageables pourraient localement être atteints. »

La préfecture appelle à la vigilance et rappelle :
– de se tenir informé auprès des autorités,
– d'éviter de pratiquer des activités nautiques,
– de ne pas s'engager pas sur une route immergée, même partiellement,
– de se conformer à la signalisation routière.

Par ailleurs, n'hésitez pas à vous informer régulièrement de l'évolution de la situation en écoutant les médias locaux (France Bleu Vaucluse 100.4 FM) et en consultant le site Internet du service de prévision des crues : www.vigicrues.gouv.fr.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Digues de la Barthelasse : la commission d'enquête dévoile son rapport



Après l'enquête publique qui s'est tenue du 6 janvier au 9 février dernier, la commission d'enquête sur l'amélioration de la protection des îles Piot et de la Barthelasse contre les crues du Rhône sur la commune d'Avignon vient de rendre son rapport public.

« La commission chargée de conduire l'enquête publique sur le projet de confortement des digues Piot et Barthelasse a rendu son rapport public, expliquent la communauté d'agglomération du Grand Avignon et la commune d'Avignon. Elle émet un avis favorable, avec deux réserves et des recommandations, qui rendent possible le lancement du projet, tout en conciliant le respect de l'environnement, comme l'avaient exprimé le Grand Avignon et la Ville d'Avignon dans leurs observations. »

Un espace environnemental et agricole majeur pour l'agglomération

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Pour rappel, le Grand Avignon porte un projet d'amélioration de la protection contre les crues des îles Piot et de la Barthelasse dans le cadre de son action en faveur de la prévention des inondations. Ce secteur, situé dans le lit majeur du Rhône sur la commune d'Avignon, constitue une des zones d'expansion des crues du Rhône et subit donc régulièrement des inondations. Ces îles sont habitées par une population permanente d'un millier d'habitants et peuvent accueillir une population beaucoup plus importante en période estivale.
Par ailleurs, cette zone constitue également un poumon vert de l'agglomération et lieu de production agricole majeur pour le territoire abritant également une forêt alluviale préservée. Cependant, cet espace est sécurisé par un ensemble d'ouvrages de protection construits à différentes époques qui offre un niveau de protection inégal.

Mieux protéger la zone
L'objectif de l'agglomération et de la Ville est d'assurer la protection des secteurs urbanisés des îles Piot et Barthelasse, permettant de garantir la sécurité des personnes et des biens, supprimer le risque de rupture des digues en cas de surverse du Rhône, réduire la fréquence des inondations, retarder l'arrivée des éventuels débordements pour une meilleure gestion de crise ainsi que de pérenniser les activités de production agricole, de
tourisme et de loisirs.

Avis favorable avec 2 réserves
« Le rapport souligne d'abord la forte participation du public au cours de cette enquête qui a recueilli 1 600 observations sur le registre dématérialisé, plus de 300 observations sur le registre papier et 2 pétitions de l'association SOS Barthelasse et de l'ASCO (Association syndicale constituée d'office, gestionnaire des digues et ouvrages hydrauliques), rappelle le Grand Avignon. C'est sur la base de ces contributions citoyennes que la commission d'enquête, instance indépendante, a exprimé ses conclusions. Elle relève ainsi la nécessité légale et technique de mettre en œuvre ce confortement pour supprimer le risque de rupture des digues actuelles et dans l'objectif d'assurer la protection des habitants et de pérenniser les activités économiques sur les deux îles. »
La commission d'enquête exprime cependant deux réserves sur le projet qui concernent tout d'abord, « l'absence de solution proposée pour l'appontage des péniches, et ensuite, l'absence de solutions alternatives pour éviter l'impact sur la ripisylve sur les sections 1 et 2 du chantier, correspondant à la portion de la digue de la Barthelasse comprise entre le chemin de la Traille et le chemin de la Projette ».

Lancement des travaux en 2023
Pour le Grand Avignon comme pour la ville, il s'agit là d'une position équilibrée, permettant de répondre tout à la fois aux enjeux de protection des populations et des acteurs économiques de ces îles tout en préservant la richesse naturelle et la biodiversité exceptionnelles de ce territoire unique en Europe.
« En conséquence, le Grand Avignon, qui pilote ce projet depuis 2018, va pouvoir engager un programme de travaux, le plus respectueux possible de l'environnement, et dans les délais impartis, se félicite l'agglomération. En 2023, seront ainsi lancés les travaux de confortement des digues sur toutes les sections qui font l'objet d'un consensus, à commencer par l'île Piot et les mesures de compensation hydraulique au niveau du quai des Allemands. En parallèle, pour les sections faisant l'objet d'une réserve de la commission d'enquête, le Grand Avignon va engager des études complémentaires pour trouver une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

solution alternative conciliant toujours plus et mieux protection des habitants et respect de la biodiversité. »